

15.06.2010 - 09:11 Uhr

Pas d'amélioration sur le marché des places d'apprentissage/ Au chômage et en plus puni !

Bern (ots) -

Le nouveau « baromètre des places d'apprentissage » montre que la situation sur le marché des places d'apprentissage est loin d'être aussi rose que le prétend l'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT) et de la technologie. Parallèlement à ces difficultés sur le marché du travail, les jeunes sans emploi risquent de devoir subir des discriminations et une dégradation supplémentaire de leur situation si la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) n'est pas rejetée en référendum.

À la lecture du « baromètre », on constate en effet que la tendance au recul du nombre de places d'apprentissage offertes amorcée l'an passé se poursuit (-3 %), alors que le nombre de places de formation était en augmentation constante entre 2004 et 2008. La part des entreprises formatrices a également à nouveau régressé (-3,4 %). En outre, malgré le recul démographique des jeunes en âge d'entrer en formation - ce qui, selon l'OFFT, devait contribuer à résoudre le problème - le nombre de places offertes reste inférieur au nombre de jeunes. Les jeunes ne se trouvent donc pas face à un vrai choix professionnel et ne sont pas confrontés à un marché qui fonctionne. Ils risquent ainsi de se trouver obligés d'accepter des métiers pour lesquels ils n'ont pas la motivation, ni les aptitudes. Pour que le marché des places d'apprentissage fonctionne, il faut en effet que l'offre dépasse la demande d'environ 15 %, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. La revendication de l'USS de créer 10'000 nouvelles places de formation s'en trouve donc d'autant plus justifiée.

Pour les jeunes originaires de la migration, la situation est encore plus difficile. Une enquête du Fonds national suisse de la recherche scientifique a récemment confirmé qu'ils ont de plus grandes difficultés à s'intégrer sur le marché de l'emploi et se retrouvent de ce fait souvent contraints face au choix de la profession de revoir leurs exigences à la baisse.

Passant cette situation difficile par pertes et profits, la majorité bourgeoise du Parlement a choisi non pas d'améliorer le sort des jeunes sans emploi, mais de les discriminer en les obligeant, via la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), à accepter n'importe quel emploi jusqu'à 30 ans et en réduisant drastiquement les prestations de chômage des moins de 25 ans. Ce mépris de la jeune génération et de ses problèmes est tout simplement scandaleux. Ce n'est pas aux jeunes de payer la crise !

-Face à cette situation, l'USS réitère ses revendications :

-rejet clair et net de la révision de la LACI le 26 septembre ;

-création de 10 000 places d'apprentissage, en particulier pour les jeunes ayant des difficultés scolaires, si nécessaire dans les écoles des métiers publiques ;

-réduction des entraves au choix du métier, notamment en combattant les discriminations à l'embauche et en supprimant les tests de sélection payant genre « multichack »

Contact:

Union syndicale suisse
Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100605431> abgerufen werden.